

## Module 1.7

### Les procédures administratives appliquées aux projets de renouvellement urbain

Le 9 octobre 2023

#### Objectifs

- Etre capable d'identifier les procédures administratives qui s'appliquent à chaque projet
- Articuler l'ordonnancement et la planification des procédures à la stratégie d'ensemble du projet
- Apprécier les contraintes temporelles, techniques, économiques, politiques afin d'assurer le bon déroulement du projet dans les délais impartis en optimisant la prise de risques

#### Enseignants

**Pierre-Jean Bauley**, manager en montage, organisation et conduite de projets de renouvellement urbain, Algoé

**Simon Dignat**, consultant en conduite de projets de renouvellement urbain et en montage opérationnel, Algoé

#### Durée de la formation

1 jour (7 heures)

#### Public

Etre en charge du programme de transformation d'un quartier en Politique de la Ville ou en Renouvellement Urbain (direction de projet – instruction des projets)

#### Prérequis

Aucun

#### Approche pédagogique

Alternance entre exposés théoriques, exemples opérationnels, mise en situation. Accès à une documentation pédagogique à l'issue de la formation au format numérique. Une évaluation des acquis est organisée à la fin de la formation (questionnaire individuel).

# École du Renouvellement Urbain

2

## Programme

9h00 ... 9h30

Accueil des stagiaires sur ZOOM

9h30 ... 10h30

**Cadrage préalable sur l'objet d'une procédure et sa logique par rapport aux projets de renouvellement urbain**

10h30 ... 11h00

**Démocratie participative**

Concertation L103.2 code urbanisme

11h00 ... 12h30

**Protection de l'environnement**

- Evaluation environnementale (étude d'impact)
- Enquête publique environnementale
- Autorisation environnementale (Loi sur l'Eau)

12h30 ... 14h00

Déjeuner

14h00 ... 15h00

**Foncier**

Expropriation :

- Phase administrative (enquêtes, DUP)
- Phase judiciaire

15h00 ... 16h30

**Urbanisme**

- Procédures d'évolution des PLU(i)
- Permis de Construire, Permis d'Aménager, Permis de Démolir et Déclaration Préalable
- Procédures opérationnelles : ZAC

16h30 ... 17h00

**Protection du patrimoine et des personnes**

- Archéologie préventive, Monuments historiques classés et inscrits
- Etude de Sûreté et de Sécurité des Personnes

17h00 ... 17h30

Retour sur les acquis de la formation, bilan et évaluation de la formation